

Fiche synthétique - GIS AGRALE Les fédérations de Recherche

Coordinateur : Francis Aubert
f.aubert@agrosupdijon.fr

Chiffres clés :

↳ **40 cadres A scientifiques**
(chercheurs, enseignants-chercheurs
et ingénieurs)

↳ **12 doctorants**

Les Unités de Recherche :

↳ **UMR CESAER 1041**

(ENESAD/INRA)

↳ **UP LISTO 718**

(ENESAD)

Thèmes associés :

- Populations et cadre de vie
- localisation des entreprises
- économie publique locale
- ancrage territorial et mobilité
- dynamiques professionnelles en agriculture
- transformation des pratiques agricoles
- gouvernance de dispositifs locaux
- géographie de la production agricole
- sociologie des appartenances professionnelles et territoriales,
- analyse et évaluation des politiques

PÔLE TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT Territoire et Développement

Face aux transformations de l'agriculture et du monde rural, les recherches conduites dans le pôle « Territoire et développement » portent principalement sur l'analyse des dynamiques de développement aux différentes échelles territoriales. Dans une perspective d'intervention publique, elles visent à améliorer la connaissance des pratiques et des mécanismes qui en sous-tendent les grandes évolutions. Les résultats attendus sont destinés à améliorer les conditions de mise en œuvre de solutions de plus en plus décentralisées et territorialisées, dans un contexte marqué par l'influence des déterminants globaux et par une interdépendance croissante entre les espaces.

Cette thématique s'inscrit dans l'axe « Espaces et mutations » de la MSH de Dijon, une Unité Mixte de Services qui associe les autres économistes et sociologues du campus, ainsi que les géographes, historiens, juristes et politistes. Il s'agit d'une structure fédérale qui vise à avancer dans le développement des coopérations locales, à organiser les réponses aux différents appels d'offres régionaux et extra-régionaux et qui propose un ensemble de services par la constitution d'une plateforme technique ambitieuse.

Trois groupes de questions de recherche permettent de préciser les orientations scientifiques du pôle « Territoire et développement » : (**opération structurante INRA**)

■ **Les dynamiques des espaces ruraux** : Le premier objectif est d'éclairer la situation des espaces ruraux : quelles activités s'y exercent, quelles relations de travail, quels comportements de consommation, éventuellement spécifiques, s'y observent. Ces éléments factuels sont analysés à l'aide des grilles classiques de l'économie et de la sociologie concernant les choix de localisation des entreprises ou la mobilité des individus – à noter que les méthodes s'appliquent aux productions agricoles afin d'envisager les modifications de la géographie de la production qui découle des évolutions de marché et de politique. Ces caractéristiques participent d'une description plus générale du milieu : en quoi les espaces ruraux sont-ils façonnés par les comportements des personnes qui y vivent et des entreprises qui y opèrent ? L'ambition est d'élaborer et tester des modèles explicatifs des structures observées, du point de vue de l'économie et de la sociologie, complétées par la géographie.

■ **Les processus de transformation des pratiques agricoles** : Les recherches portent sur les conditions et les enjeux de la transformation des activités agricoles, dans un contexte où celles-ci sont mises en cause et doivent être de plus en plus négociées entre ceux qui les exercent (les agriculteurs) ou contribuent à leur définition (les agents de l'appareil de développement) et les différents groupes sociaux concernés par les effets de cet exercice. Une attention particulière est accordée au travail d'élaboration par les agriculteurs des connaissances, des techniques, des modalités de gestion et des formes d'organisation qu'implique le traitement des nouveaux « objets » qu'ils sont amenés à intégrer dans leur métier – l'environnement, les exigences de qualité et de sécurité alimentaire, et bien sur, la prise en compte du « territoire ».

■ **Les politiques de développement agricole et rural** : L'évolution des formes d'intervention publique vers des dispositifs territorialisés est cohérente avec le mouvement de décentralisation et adaptée à la prise en compte des attentes de la population résidente dans les décisions locales. La question de l'organisation territoriale nécessite toutefois une analyse approfondie dans le cas des espaces ruraux où les moyens d'action sont réduits et hétérogènes, supposant des formes de coopération et des dispositifs de péréquation à même de réduire les disparités et de permettre des actions locales efficaces. Dans le monde de la production, les normes sont le plus souvent établies au sein de la branche et les relations établies selon une logique de filière, ce qui ne trouve pas automatiquement correspondance dans un système territorialisé – enjeux particulièrement importants dans le cas de l'agriculture. La question qui est ainsi posée est celle de l'impact territorial de mesures sectorielles, en particulier agricoles, et inversement des effets sectoriels de mesures territoriales, par leur impact sur la conduite des activités.